

Pratique et poids des récréatifs

FishFriender publie des chiffres

L'application mobile FishFriender, qui accompagne depuis huit ans des centaines de milliers de pêcheurs récréatifs dans toutes leurs expériences halieutiques, a récemment été sélectionnée par FranceAgrimer pour piloter une nouvelle étude sur la pêche récréative marine en France et vient de rendre publics les résultats présentés sur l'infographie ci-contre. Ces données sont des informations particulièrement importantes pour faire entendre notre voix, mais également pour enfin pouvoir donner des chiffres aux

décideurs qui ont une fâcheuse tendance à prendre des décisions à la louche, absence de quantités de prélèvements oblige. Concernant la méthodologie de l'étude, trois étapes se sont succédé.

1. L'évaluation du nombre de pêcheurs récréatifs en mer âgés d'au moins 15 ans, réalisée grâce à une enquête en ligne s'appuyant sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine.
2. La définition des pratiques de pêche des sondés : caractéristiques des sorties

(fréquence et façades), calendrier de pêche, espèces capturées et dépenses associées à leur pratique.

3. Un suivi d'activité sur le long terme (en 2021, 2022 et 2023 – toujours en cours) grâce à l'exploitation agrégée et rendue anonyme d'un échantillon d'expériences enregistrées sur le carnet de pêche digital FishFriender : comptage et qualification des captures.

Les deux premières étapes sont l'objet de la phase de cadrage réalisée en 2020.

Questions à Grégory Tordjeman, CEO de FishFriender

À qui peuvent profiter les données collectées ?

Ces informations permettent d'offrir des fonctionnalités qui aideront les passionnés comme les plus novices à mieux pratiquer, et de promouvoir une pêche responsable, entre tradition et modernité.

Mais notre projet est pensé pour tous les acteurs de la pêche. C'est pourquoi nous proposons aussi des services aux professionnels comme les marques de pêche (basés essentiellement sur des opérations innovantes de communication), ainsi que des services aux institutions et associations pour leur permettre de mieux connaître et de mieux gérer l'activité.

Tout cela s'articule évidemment autour de la data que nous collectons sur la plateforme, qui est ensuite analysée de manière totalement agrégée et anonyme. Nous attachons beaucoup d'importance à garantir la confidentialité des données personnelles et cela est réellement apprécié par notre communauté qui nous témoigne une très grande confiance et un très grand soutien.

Nous avons naturellement développé des partenariats avec de nombreuses fédérations départementales de pêche en eau douce, ainsi que des clubs et fédérations de pêche en mer, en France et en Europe. Concrètement, nous allons aider ces organismes à communiquer avec leurs adhérents et à les accompagner pour comprendre comment ils pratiquent la pêche sur leurs territoires : combien sont-ils ? Que pêchent-ils ? Quand et comment ? Il est également possible de mesurer l'impact de plans de gestion en analysant des indicateurs comme l'effort de pêche sur plusieurs saisons, dans le cas de la mise en place d'une maille inversée, par exemple, ou encore de constater l'efficacité d'un aménagement de frayères en observant les tailles des poissons déclarés par la suite.

Votre appli semble de plus en plus présente au sein de projets institutionnels, qu'en est-il réellement ?

Nous avons véritablement commencé à nous intéresser aux projets institutionnels avec le bar européen, dont la pêche récréative devenait de plus en plus restrictive. Il nous est vite apparu que les pêcheurs n'arrivaient pas

à se faire entendre, car ils manquaient de données à présenter aux services publics et institutions européennes, en opposition à certains lobbies professionnels. Du coup, nous laissons les autres estimer et extrapoler notre impact, sans pouvoir opposer d'argumentation. En 2020, FishFriender a remporté un appel d'offres de la

Commission européenne visant à harmoniser la collecte de données de captures récréatives pour le bar et d'autres espèces sensibles. C'est ainsi que nous avons développé la plateforme RecFishing, qui a pour but de permettre à n'importe quel pêcheur de déclarer ses prises tout en restant anonyme. Nous continuons d'ailleurs à faire évoluer cet outil à la demande de la DG MARE.

Où en sommes-nous en France ?

En 2021, nous avons remporté l'appel d'offres de FranceAgrimer, en proposant une approche innovante pour piloter la nouvelle étude sur la pêche récréative en mer 2021-2023. Cette étude a donné lieu à un cadrage inédit de l'activité par panel en ligne, réalisé par un institut de sondages partenaire, afin d'évaluer le nombre de pêcheurs récréatifs en mer en France et de dresser leur profil dans les grandes lignes. FishFriender est utilisée pour la partie suivi et estimation des captures, par un ensemble de volontaires représentatifs du cadrage précédent. De quoi revendiquer avec fierté le poids socio-économique de notre activité et relativiser notre impact sur la ressource.

Il est à noter que nous avons assisté à une très forte mobilisation des pêcheurs, partout en France, et de tout niveau de pratique, pour contribuer à cette étude. Sans eux, sans les pêcheurs qui nous lisent, rien n'aurait été possible. Mais nous devons soutenir cet effort, car les enjeux à venir sont nombreux.

C'est étonnant car on pense souvent que le pêcheur a du mal à partager...

C'était vrai, et ça le reste dans certains cas, mais ça l'est de moins en moins. Les mentalités évoluent, comme on peut le voir avec la démocratisation du

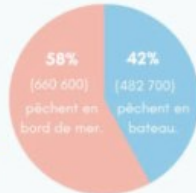
La pêche récréative en Mer en France*



Les pêcheurs récréatifs

Ils sont 3 824 700... Soit, **7,2%** de la population.
Dont **59%** d'hommes et **41%** de femmes.

La moyenne d'âge est de **44 ans**.
17% des pêcheurs récréatifs sont retraités.
14% sont âgés de 65 ans ou plus.



1 pêcheur sur 5 possède une embarcation.



Les espèces pêchées

Chaque année, **15,3 millions** de poissons sont pêchés sur la façade Atlantique et **5,7 millions** sur la façade Méditerranéenne.

Parmi ces captures, **62,8%** des poissons ont été relâchés et le reste a été conservé.



Nombre de captures conservées (en millions) | Taux de relâche pour chaque espèce (en %) :

Nombre de captures conservées (en millions)	Taux de relâche pour chaque espèce (en %) :
1,62 Maquereaux	80% Bar
1,54 Bars	32% Lieu
0,78 Dorades grises	28% Dorade royale
0,69 Dorades royales	26% Maquereau
0,39 Lieux jaunes	22% Dorade grise

Top 3 des régions où il y a le plus de pêcheurs récréatifs

1. Île de France (577 500)
2. PACA (497 200)
3. Occitanie (401 600)

Top 3 des régions les plus pêchées, en nombre de pêcheurs

1. Nord Atlantique (25%)
2. PACA (21%)
3. Manche-Ouest/Occitanie (16%)



84% d'entre eux utilisent une canne à pêche.
4 pêcheurs sur 5 se servent d'appâts naturels.
Ils sont plus de **50%** à opter pour des leurres artificiels.

Chaque pêcheur dépense en moyenne **600€** par an.

242€ de coût de matériel par pêcheur en moyenne.
358,2€ de coût de dépenses concernant l'embarcation par pêcheur en moyenne (hors coûts variables, e.g. carburant).



Chaque année, **76€** sont dépensés par poisson pêché.

Le poids économique direct de la pêche récréative atteint les **1,96 milliards d'euros**.



Top 5 des espèces de poisson capturés sur la façade Atlantique

- 1 Le maquereau
- 2 Le bar
- 3 La dorade grise
- 4 Le lieu jaune
- 5 Les vieilles, grêles et serans

Top 4 des espèces de poisson capturés sur la façade Méditerranéenne

- 1 La dorade royale
- 2 Le bar
- 3 La dorade rose
- 4 Les sans

La pêche récréative en mer est une **activité saisonnière**.

Plus des trois quarts des pêcheurs sont sortis au moins une fois entre juin et septembre.

*D'après des enquêtes réalisées entre 2020 et 2023

catch and release et le prélèvement raisonné. Il faut bien comprendre que nous pratiquons une activité réglementée et que nous devons être les premiers à nous engager pour garantir sa durabilité.

Il faut être lucide, la pêche récréative est de plus en plus controversée. Je suis persuadé que la survie de notre passion repose sur quatre piliers.

- Valoriser l'impact socio-économique. Car la pêche génère des emplois et engendre un marché direct et indirect de plusieurs milliards d'euros en France, et spécifiquement dans les zones les plus sinistrées, créant un fort lien intergénérationnel toutes classes sociales confondues.

- Contribuer scientifiquement. Car les millions de pêcheurs sont autant d'observateurs et de vigies au bord de l'eau, et que leurs expériences permettent d'améliorer la connaissance de l'écosystème. Le marquage de poissons opéré sur les grands pélagiques par des institutions telles que l'IGFA ou encore l'ICCAT en sont des exemples.

- Promouvoir une pêche responsable. Car la pêche de

loisir reste sélective, raisonnée, et parce que, sans poissons, il n'y aura plus de pêcheurs.

- Moderniser l'activité. Car une meilleure accessibilité créera plus de pêcheurs. Nous devons accompagner et responsabiliser les plus jeunes qui seront l'avenir de l'activité et cela passe aujourd'hui par le digital. Le pêcheur a donc tout intérêt à partager ses expériences, car elles serviront directement ces quatre piliers. Il doit pouvoir le faire en toute transparence et sans obligations, certain que ses données personnelles resteront confidentielles. C'est la seule solution pour que nous puissions continuer à exercer librement, de manière vertueuse et dans l'intérêt de la ressource.

La suite, c'est quoi ?

Je vous laisse prendre connaissance du rapport que nous avons fait sur la dernière étude nationale sur la pêche en mer que nous menons. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à rejoindre cette étude qui se poursuit sur fishfrienders.app.link/pecheenmer. ■

Un consortium de quatre partenaires (Halieuticom/ FishFriender, Scenent, GECE et le Dr. Jules Selles) a réalisé cette étude sur la pêche récréative en mer. La méthode statistique a été utilisée sur un panel de pêcheurs déclarant leurs prises via l'application mobile.